

## **Le robin – Projet de société à double valeur de référence**

Parce qu'elle s'est donnée pour objectif de dégager des lois et de formuler des prévisions à partir de l'observation de la réalité, l'économie n'a jamais abordé jusqu'ici l'étude d'un système à double valeur de référence.

Bien que diamétralement opposés dans leur conception, les systèmes communiste et capitaliste n'ont usé que d'un seul référent : l'argent. Tantôt moyen d'échanges, tantôt réserve de valeurs, lié à la production ou à la redistribution, unité de mesure de la rentabilité commerciale, industrielle ou financière mais aussi des coûts sociaux et écologiques, l'argent remplit dans notre société différents rôles ou fonctions qui ne sont pas toujours sans ambiguïté ni contradictions.

Performante au plan de la production, l'économie libérale se révèle lacunaire dans la redistribution alors que l'économie socialiste est largement inférieure au niveau de la production mais supérieure du point de vue de la redistribution. On relève dans les deux cas de graves dysfonctionnements de la société qui se sont traduits par d'innombrables souffrances humaines.

Placer l'Homme, et non l'argent, au centre des préoccupations est une revendication qu'on entend souvent mais que l'économie traditionnelle est bien en peine de prendre en compte car ses calculs s'arrêtent là où s'arrête l'unité de mesure.

Ainsi, les conséquences économiques d'une vague de licenciements ne s'évaluent qu'en termes de rentabilité d'entreprises ou de coûts sociaux à charge de l'Etat mais non en termes de souffrances humaines dont il est pourtant difficile de nier qu'elles ont des conséquences économiques en matière de soins de santé, d'éducation, de criminalité et ce, souvent, sur plusieurs générations. Si, statistiquement, mille licenciements n'entraînaient qu'une seule vocation de dealer, le coût social devrait prendre en compte pour chaque client de celui-ci la différence de rapport entre un citoyen actif et un allocataire social, les préjudices subis par les victimes de vols en vue de se procurer de la drogue, les carences éducatives du milieu marginal du client et ses conséquences sur plusieurs générations, le coût des équipes médico-sociales, des forces de l'ordre, de l'appareil judiciaire, du système pénitentiaire et l'impact de tout cela sur le portefeuille du contribuable.

De même, il est difficile de nier que les prestations bénévoles d'un parent au foyer, de personnes engagées dans la formation sportive, culturelle ou artistique des jeunes, dans l'accompagnement du troisième âge ou des handicapés, dans diverses associations humanitaires ou caritatives ont également un impact économique qu'on ne retrouve pas dans le PIB.

Une rupture de logique survient notamment aussi du fait de la socialisation des coûts et de la privatisation des profits. Par exemple, le secteur public finance l'enseignement et la recherche qui aboutissent à la découverte de nouvelles technologies, lesquelles remplacent avantageusement l'homme dans les entreprises et créent donc de nouvelles charges sociales pour le secteur public. Une telle organisation sociétale ne peut évidemment que creuser

toujours davantage le fossé social d'autant que les profits, mondialisation oblige, désertent en grande partie les cadres nationaux où les pertes ne cessent de s'accumuler.

Les réformes proposées consistent le plus souvent à argumenter que la socialisation des coûts appelle la socialisation du profit mais cette solution s'accompagne d'une démotivation à la production. En revanche, aucun système basé sur la privatisation des profits et des coûts n'a été sérieusement envisagé. C'est en quelque sorte l'objet de notre étude.

Jusqu'à présent, l'évolution des faits économiques et donc de la science qui les étudie, dépendait de faits et de décisions s'inscrivant dans l'Histoire sous l'influence de circonstances, de groupes de pression, de décideurs et des réactions de la population. Le but de l'économie n'a jamais été de concevoir en laboratoire un système idéal permettant à l'humanité entière de vivre au dessus du seuil de pauvreté sans empêcher pour autant ceux qui le souhaitent de valoriser leurs mérites ou talents selon leurs ambitions. C'est précisément l'objectif de notre étude.

Cette étude part d'un concept tout à fait nouveau : celui de la création d'une monnaie complétive de l'argent. L'adjectif dit bien ce qu'il veut dire : une monnaie complétive ne se substitue pas à l'argent, elle le complète et le valide par sa présence, elle l'invalide par son absence. En d'autres termes, le pouvoir d'achat est déterminé par la possession simultanée des deux monnaies ce qui signifie que les biens et services ont un prix en argent et un prix en robins, les deux prix devant être acquittés pour valider la transaction. Le prix en argent reste déterminé par les lois du marché, le prix en robins s'alignant sur celui-ci sauf exceptions dont nous parlerons plus loin. Toutefois, cela ne signifie pas que tout coûtera deux fois plus cher car le travail déclaré est rémunéré en argent et en robins sans prestations supplémentaires.

Dans la dualité monétaire qui s'instaure de ce fait, l'argent représente comme il l'a toujours fait la rentabilité à court terme d'une production, d'un travail, d'un placement ou d'un échange tandis que le robin recouvre la notion d'économie à long terme, d'apports et de coûts secondaires non pris en compte dans l'économie actuelle, de redistribution et plus généralement de satisfaction des besoins humains. La monnaie capitaliste se double donc d'une monnaie humaniste.

L'argent se gagne quand on rentabilise à son profit personnel de l'argent, du temps, un travail ou un bien et se perd quand on le consomme et quand on le donne. Il s'ensuit par exemple que l'argent « donné » par l'employeur à titre de salaires diminue d'autant son profit.

Le robin lui, se gagne quand on crée des emplois, quand on exerce un emploi utile, quand on donne du temps ou de l'argent à de plus démunis et se perd quand on détruit de l'emploi ou quand on cause un préjudice à autrui. Dans une société robinifiée, le paiement de salaires et les dons aux plus démunis ne constituent donc plus une perte mais une simple transmutation d'une monnaie dans une autre tout aussi nécessaire.

Dans un tel contexte, les notions de rentabilité ou de profit, de même que celle de besoin, prennent un tout autre sens que dans l'économie actuelle. Le pouvoir d'achat optimal est atteint par la possession équilibrée des deux monnaies et les stratégies s'orientent donc vers cet équilibre tandis que l'ensemble de ces stratégies individuelles conduit à un équilibre planétaire. D'autre part, il n'est pas nécessaire de fixer un quelconque plafond à la possession des deux monnaies puisque leur équilibre garantit déjà que tout accroissement de fortune

personnelle (en argent) s'accompagne d'un « plus » sociétal de même importance. Cette liberté de s'enrichir dans les deux monnaies devrait maintenir la motivation intacte.

L'exposé succinct qui précède donne une idée de la principale et paradoxale qualité attendue des chercheurs en économie qui se pencheront sur cette étude : la capacité à oublier tout ce qu'ils ont appris en économie pour reconstruire, par la recherche, une nouvelle base théorique.

De même que les points de repère d'un univers à deux dimensions ne sont plus valables dans un univers à trois dimensions, les lois d'un système économique à une seule valeur de référence sont inappropriées à un système à double valeur de référence. Il ne s'agit pas ici d'un saut quantique mais peut-être bien, si les thèses ci-après se vérifient, d'un saut de civilisation. Quant à l'économie, elle se rapprocherait sans doute d'un statut de science exacte.

## **Hypothèse de départ**

### **Caractéristiques techniques du robin :**

#### **Monnaie nominative réservée aux seules personnes physiques**

Le but du robin n'est pas de faciliter les échanges mais bien de les responsabiliser. Sans remettre en cause le droit des actionnaires à rester anonymes, le caractère nominatif du robin les incite cependant à lever cet anonymat pour bénéficier des robins liés à l'utilité de l'entreprise et à l'engagement du personnel. En contrepartie, la reconnaissance de cette utilité sociale crée aussi une responsabilité sociale inconnue dans le système actuel où les individus, protégés par leur anonymat, prennent au sein de leur société des décisions préjudiciables à des tiers sans en assumer les conséquences grâce à la possibilité, après avoir commis une escroquerie ou causé d'importants dégâts écologiques, de déclarer leur société en faillite et d'en créer une autre tout aussitôt.

Les personnes morales ne gagnent pas de robins mais peuvent utiliser pour leurs achats les robins des membres de l'assemblée générale et du personnel qui l'autorisent. Cette autorisation peut être remise en cause à tout moment ce qui permet, par exemple, à un actionnaire minoritaire de se dégager d'une responsabilité envers des tiers prise par l'actionnaire majoritaire.

L'utilisation par une personne morale des robins des personnes physiques qui en font partie, ne soustrait rien à l'avoir en robins de ces dernières. On considère dans ce cas particulier qu'il ne s'agit que d'une caution.

#### **Monnaie exclusivement électronique entièrement traçable**

D'une manière transitoire, dans les PVD, on peut utiliser un carnet « genre passeport » mais le but est d'arriver au plus tôt à une forme électronique sécurisée (cartes magnétiques et lecteurs ad hoc) en vue de permettre un contrôle automatique.

#### **Monnaie non productive d'intérêts et non cessible (lors d'une transaction) ni transmissible (par legs)**

Dans le livre « Le robin – La garantie d'une société plus humaine », le robin n'était pas échangé ni consommé lors de la transaction. Si le compte « robins » était alimenté à concurrence du prix en robins d'un bien ou d'un service, la transaction était validée sans débit de compte. En revanche, le robin avait une durée de vie limitée.

Dans le cadre de notre étude, nous prendrons cependant comme première hypothèse de travail le débit du compte des robins utilisés lors d'une transaction et leur retrait de la circulation. De même, au décès d'une personne, les robins qu'elle possédait sont détruits.

### **Echanges argent contre robins indirects**

Il est impossible d'échanger directement une monnaie anonyme comme l'argent contre une monnaie nominative comme le robin. Avec de l'argent, on peut créer un « plus sociétal » et c'est ce dernier qui est rémunérateur en robins.

Il n'est pas non plus possible d'échanger une monnaie nominative comme le robin contre une monnaie anonyme comme l'argent mais pour celui qui manque de ce dernier, le robin appelle l'argent en vertu d'une règle qui prévoit qu'un don en argent est rémunéré en robins en proportion du dénuement et du nombre de robins du bénéficiaire. Il appartient donc à ceux qui manquent d'argent de s'inscrire auprès d'un organisme habilité à distribuer des robins pour trouver l'aide nécessaire auprès d'une personne ayant plus d'argent que de robins. Aucun robin n'est prélevé au bénéficiaire d'argent, les robins sont créés par l'organisme en raison du « plus sociétal » observé.

### **Les rétributions en robins**

## **Rétributions en robins accompagnant une rétribution en argent**

Toutes les professions et tous les métiers déclarés donnent droit à une rémunération en robins. Ce droit est fondé sur le fait que ces travailleurs ont au moins une utilité sociale puisqu'ils contribuent par leurs impôts au financement public.

Dans un premier temps de notre étude, nous pouvons considérer une rémunération en robins identique pour tous les travailleurs.

Dans un second temps, nous étudierons la possibilité d'établir des barèmes en robins en fonction de l'utilité sociale objective des travailleurs sur base de l'objet social de leur employeur (un comptable ou une femme d'ouvrage dans un hôpital semblent socialement plus utiles que dans un casino) , de la sélectivité des bénéficiaires de leur travail (un service est socialement plus utile s'il est ouvert à tous plutôt que réservé selon des critères d'appartenance à une catégorie sociale basée sur la fortune , la naissance, l'ethnie, la position philosophique ou religieuse, etc...) de l'importance pour la vie humaine de l'activité (protéger la vie est socialement plus utile que protéger les biens, sauf importance vitale de ceux-ci), de l'urgence et du péril (se mettre au service de la personne humaine quand elle est en péril ou fragilisée est socialement plus important que lorsqu'elle n'est exposée à aucun danger) , du mérite du prestataire de service (risquer sa vie, être disponible à toute heure pour autrui), de l'innocuité du produit fabriqué (produire des couvertures est socialement moins dangereux que du tabac ou des armes) et de la rétribution en argent (l'idée des barèmes en robins étant aussi de compenser les différences de traitement en argent afin de rendre l'utilité sociale aussi attractive que la rentabilité financière).

## **Cas particulier des allocataires sociaux**

Dans la société robinifiée que nous étudions, les chômeurs et autres allocataires sociaux ne touchent logiquement pas de robins du fait de leur état puisqu'ils ne prestent aucune activité socialement utile. Ils perçoivent simplement comme à présent une petite allocation de survie en argent et ont parfaitement le droit de s'en contenter.

Toutefois, ils sont invités à choisir librement, selon leur goût et leurs compétences, une activité non rentable et utile à une frange défavorisée de la population et à la prester contre une rémunération en robins relativement élevée sur base des critères ci-dessus. Il s'agira par exemple de créer un service « emplettes » pour les personnes âgées, de traduire des livres en braille, de véhiculer des personnes à mobilité réduite, d'embellir un quartier, d'assister dans leur travail scolaire à domicile les enfants d'immigrés, ...)

Les services publics actuellement affectés à la recherche d'emplois et au paiement des allocations sociales fonctionneront, dans une société robinifiée, comme une bourse d'échanges où les personnes disposant d'argent mais en quête de robins auront la possibilité de choisir une de ces activités non rentables et de la financer. Le chômeur sort ainsi du chômage et poursuit son activité en bénéficiant d'une rémunération normale.

## **Rétributions en argent non accompagnées de rétributions en robins**

Tous les profits résultant d'activités inavouables n'ont évidemment pas leur contre-poids en robins. Parmi ceux-ci, on peut énumérer :

- Les trafics de stupéfiants , la traite des êtres humains, les trafics pédophiles
- Les hold-up, trafics de véhicules, les escroqueries, les pots de vin, les vols

- Les fraudes, le travail au noir

Il est important de souligner à ce sujet que la connaissance des délits par les autorités est indifférente. Il suffit que les titulaires de ces sommes d'argent ne puissent justifier l'utilité sociale de leur provenance pour que la sanction soit automatique.

D'autres revenus, parfaitement légaux, mais ne résultant pas d'un service rendu à la personne humaine, n'ont pas davantage de contreponds en robins. Parmi ceux-ci, mentionnons :

- Les héritages
- Les gains aux jeux
- Les revenus de la spéculation
- Les intérêts de l'argent
- Les augmentations de dividendes résultant de licenciements

Ce sont donc à priori les titulaires de ces revenus qui éprouveront le besoin de fréquenter les bourses d'échanges et de financer entre autres le reclassement des chômeurs dans des activités non rentables au bénéfice des personnes défavorisées, ce qui soulagera d'autant les Etats et les contribuables utiles.

### **Rétributions en robins non accompagnées de rétribution en argent**

Toute prestation bénévole ayant un impact sur la qualité de vie participe indirectement à l'économie et mérite de ce fait une rétribution en robins.

La présence d'un parent au foyer pour assurer l'éducation des enfants est un de ces éléments, difficilement mesurable mais influe sur l'économie en termes de délinquances évitées, de compétences accrues par un meilleur suivi des études, par une amélioration de l'équilibre psychologique débouchant sur une plus grande convivialité. La rémunération en robins peut prendre la forme d'une rémunération d'un emploi à temps partiel.

Les activités bénévoles menées dans le cadre de mouvements de jeunesse, de formations des enfants à un sport, un art, une technique, le don de temps à autrui à l'intérieur d'associations humanitaires ou caritatives peuvent être prises en compte pour une rémunération en robins proportionnelle au temps investi.

Les risques financiers consentis pour autrui, par exemple lorsqu'on se porte aval, et qui ne bénéficient d'aucune contrepartie financière méritent une rémunération en robins correspondant à 10% de ce risque et à 90% de la perte financière en cas de chute.

### **Cas particulier des étudiants**

Les étudiants se préparent à apporter une compétence à la société. Bien sûr, ils étudient pour assurer leur propre avenir et notamment aussi une rétribution en argent plus importante dans le futur mais on peut considérer que la préparation à leur future utilité sociale leur donne droit à une rémunération moyenne en robins à mi-temps.

### **Cas particulier des retraités**

On peut envisager d'octroyer aux retraités une « pension » en robins égale à la moyenne des rémunérations auxquelles ils auraient pu prétendre pendant leur vie active.

## **Rétributions en robins accompagnées de coûts en argent**

Les salaires versés au personnel participent à la redistribution et sont donc compensés selon la formule argent + robin = constante, c'est à dire, si le \$ est la base monétaire de l'argent, 2000 \$ = 2000 Robins.

De ce fait, à chiffre d'affaires constant, l'engagement de personnel est indolore pour les actionnaires d'une entreprise bénéficiaire comme le montre le tableau EXCEL en annexe. L'économie en argent résultant d'une baisse de la masse salariale est compensée par un accroissement de besoins en robins assurant une autre forme de redistribution. La redistribution, à chiffre d'affaires constant, est invariable.

Les dons en argent à de plus démunis (en argent) sont rétribués en robins selon la formule argent + f(robin)= constante, où f introduit une fonction proportionnelle au dénuement et au nombre de robins du bénéficiaire et ce afin que les personnes vivant les situations les plus précaires et, parmi elles, les plus utiles aux autres constituent des maîtres choix pour les donateurs potentiels.

Cette disposition peut contredire l'affirmation ci-dessus selon laquelle, à chiffre d'affaires constant dans une entreprise, la redistribution est invariable. Les actionnaires peuvent avoir intérêt, s'ils estiment que l'engagement de membres du personnel n'augmentera pas leur chiffre d'affaires, à préférer une redistribution plus rentable en robins (par exemple financement d'une activité non rentable (en argent) prestée par un chômeur au bénéfice d'une frange défavorisée de la population mais ce transfert de redistribution apparaît finalement naturel, le travail humain étant automatiquement dirigé vers le lieu où il est le plus utile et ce sans perte pour quiconque.)

Les placements éthiques peuvent donner lieu à rétribution en robins dans la mesure où leur rapport en argent serait moindre que dans un placement non éthique correspondant.

Les dépenses liées au principe de précaution écologique sont aussi compensées en robins.

Pour les Etats, considérés comme des entreprises dont les citoyens sont les actionnaires, l'objet de cette étude sera précisément de calculer les conséquences théoriques de ce système et les modalités d'application les plus pertinentes d'un point de vue économique. A priori, toute dépense redistributive est compensée par des robins au contraire des investissements en infrastructures (écoles, routes, etc...) qui doivent avoir un retour en argent.

## **Le coût des biens et services en robins**

**Les biens et services de première nécessité sont gratuits en robins**

Il en est ainsi de la plupart des denrées alimentaires, à l'exception des produits de luxe (champagne, caviar, ...) , des transports publics, des produits pharmaceutiques, de l'électricité, du chauffage, de l'eau potable, des frais scolaires, des journaux, des vêtements ordinaires, du médecin, de la défense en justice, d'un loyer modeste, d'une coupe de cheveux ordinaire...

Cette disposition se justifie par l'essence même du robin qui vise à une meilleure répartition du bien être social et ne peut donc en aucun cas constituer un obstacle mais aussi par des aspects pratiques. Il n'y a donc pas lieu de bouleverser les habitudes pour les actes les plus courants de la vie quotidienne.

**Les biens de première nécessité relevant du commerce équitable donnent droit à des robins.**

Dans la mesure où des produits relevant du commerce équitable sont déjà garants d'une redistribution plus juste, il est logique qu'une petite gratification en robins soit accordée à leurs acheteurs. Il est tout aussi logique que cette gratification cherche à compenser le petit supplément de prix consenti en argent par l'acheteur.

**Les produits dangereux ou résultant d'un saccage de la nature ont un coût en robins de 50% plus élevé que le prix en argent.**

Par produits dangereux, on entend les armes, les produits polluants, toxiques dangereux pour les autres. Par produits résultant d'un saccage de la nature, on entend ceux dont la base provient de la chasse d'espèces protégées ou en voie de disparition, ceux dont la fabrication inclut des risques écologiques.

**La règle générale est cependant que le prix en robin d'un produit ou service n'appartenant à aucune des catégories précédentes est égal au prix en argent.**

Il n'y a donc pas lieu de taxer spécialement en robins les produits de luxe puisque le prix en argent plus élevé entraîne un prix en robins de même niveau.

Rappelons que pour la majorité des personnes, celles en tous cas qui remplissent leurs obligations sociales, le prix des marchandises se trouvera inchangé puisqu'elles disposent de robins sans effort supplémentaire grâce à leur profession. Ceux qui paieront davantage sont ceux qui échappaient auparavant au fisc ou ne se souciaient pas d'être utiles à la communauté.

Le fait que les produits de première nécessité soient gratuits en robins permet à « Monsieur tout le monde » une économie substantielle (dont il faudra dans cette étude calculer les conséquences). Il semble immédiat que cette économie permettra à tous les travailleurs de ne connaître aucun problème pour l'achat d'un poste de TV, d'un ordinateur, d'un four à micro-ondes et en général à tout achat à leur portée en argent. Le risque est plutôt inverse : il faut éviter que le robin ne devienne rapidement pléthorique, donc moins désirable que l'argent. L'étude doit notamment proposer des solutions à cette éventualité.

**Les bourses d'échanges argent-robins**



L'organisation du système à double valeur de référence ne nécessite pas le dédoublement des institutions existantes mais plutôt une modification de leur fonctionnement.

Ainsi, la gestion internationale de la législation des robins ainsi que les robins pour les échanges Nord-Sud pourraient être confiés au PNUD et d'éventuelles réclamations à la Cour des Droits de l'Homme.

Chaque Etat, à condition de ne pas enfreindre le règlement international, serait habilité à déléguer sous sa responsabilité l'attribution des robins

- Au Ministère de l'Emploi pour les robins attribués à titre de revenu professionnel
- Aux FOREM (bureaux du chômage) pour la distribution des robins aux chômeurs actifs dans une activité non rentable et à ceux qui financent cette activité
- Aux CPAS (centres publics d'aide sociale) pour la rétribution en robins des dons aux plus démunis locaux.
- Aux ONG actives dans les PVD pour les dons aux plus démunis hors frontières ou pour le financement de projets humanitaires
- Aux banques et banques éthiques pour les placements éthiques, les remises de dettes, les cautionnements
- Aux administrations communales pour les activités bénévoles au sein d'associations sur leur territoire et pour les parents au foyer.
- Aux boutiques OXFAM ou simplement à des lecteurs de cartes publics pour les achats du commerce équitable
- Aux notaires pour les dons de biens mobiliers et immobiliers ou pour les baux à titre gracieux concédés par des propriétaires à des locataires en panne d'argent.

Par ailleurs, les paiements en robins lors des achats de particulier à particulier pourraient se faire sur des lecteurs de cartes publics ressemblant aux distributeurs d'argent tandis que les commerçants, les professions libérales et les entreprises de services disposeraient de lecteurs de cartes comme on en trouve pour l'argent dans les grands magasins ou les stations d'essence.

Au plan mondial, une « commission robins » trouverait place au sein du Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD). Sa mission serait de veiller à l'équilibre économique entre les deux monnaies en modifiant éventuellement la fonction robins (via les barèmes d'attribution ou les prix en robins des marchandises) de manière à ce que la demande de robins reste proportionnelle aux besoins humains non satisfaits sur la planète.

Dans chaque Etat, une « commission robins » nationale en serait le prolongement, c'est à dire en même temps l'antenne et le relais. Elle mettrait en place un contrôle citoyen apolitique qui vérifierait l'application correcte du système, ferait rapport au PNUD de l'évolution des besoins humains (écologiques et sociaux) et de la demande de robins et ferait appliquer en retour les consignes du PNUD.

## **Thèse à démontrer**

L'objet de l'étude est premièrement de vérifier que le système économique décrit ci-avant est applicable moyennant une volonté politique à l'échelle mondiale.

Qu'il ne s'agit en fait que de la transposition à un niveau d'organisation supérieur (la règle qui conditionne les échanges à la possession de la monnaie est universelle et prime sur les lois des différents Etats) de mesures que les Etats tentent de mettre en place, notamment par :

- Les cotisations sociales et patronales en vue de financer les revenus de remplacement
- Les taxes sur les produits polluants
- La TVA sur les produits de luxe
- Les aides à l'embauche
- L'exonération d'impôt pour des dons à des associations reconnues d'utilité publique
- Les agences locales pour l'emploi (ALE)

Qu'à l'époque de la mondialisation, cette transposition est beaucoup plus saine, car reposant sur un équilibre économique, que des interventions étatiques par ailleurs dans le collimateur de l'OMC.

Mais cette démonstration repose indiscutablement sur la vérification des affirmations suivantes (en caractère gras) :

### **La société robinifiée ne connaîtrait plus de chômage**

- Parce que le coût de la main d'œuvre ne constituerait plus une perte mais une transmutation d'une monnaie dans une autre tout aussi nécessaire.
- Parce que des activités aujourd'hui non rentables le deviendraient compte tenu de l'existence d'une monnaie complétive.
- Parce que l'engagement et le travail au noir, ne pouvant générer des robins, disparaîtraient par manque d'intérêt.
- Parce que le retour des exclus d'aujourd'hui dans le club des consommateurs aura un impact positif sur la demande et justifiera une production accrue, donc une main d'œuvre supplémentaire.
- Parce que les stratégies de placements financiers tiendront compte de la non rentabilité en robins des intérêts bancaires et s'ouvriront davantage aux investissements créateurs d'emplois.
- Parce que l'allègement des impôts qui pourront être consentis aux travailleurs et entrepreneurs du fait de la prise en charge du fardeau social par les détenteurs de revenus inavouables rétablira la confiance dans les institutions et la motivation.

### **La faim dans le monde serait très rapidement vaincue**

- Parce que la planète ne manque ni de ressources naturelles, ni de bras, ni de moyens technologiques ou logistiques, ni d'argent mais seulement de la motivation à régler ce problème compte tenu de l'absence de pouvoir d'achat des victimes et parce que le robin provoquerait cette motivation, l'absence de pouvoir d'achat des victimes étant précisément source de rentabilité.

### **L'économie globale deviendrait beaucoup plus stable**

- Parce que les énormes capitaux qui gonflent actuellement la bulle financière et ne peuvent s'employer dans le circuit de production sans nuire à sa rentabilité trouveraient à s'employer essentiellement dans le Tiers Monde dégonflant ainsi progressivement la bulle et son risque d'éclatement.

- Parce que dans un système à double valeur de référence, la notion de croissance doit se concevoir différemment : une croissance négative dans l'une des deux monnaies est acceptable pourvu que la croissance positive dans l'autre monnaie conduise à une croissance globalement positive.

### **La pauvreté ne serait plus qu'un phénomène accidentel et éphémère**

- En vertu de la règle rendant la rémunération en robins pour un don à un plus démuné proportionnelle au dénuement, les intérêts du pauvre et du riche en argent convergent au lieu de s'opposer, particulièrement à l'instauration du système quand l'argent est beaucoup plus répandu que le robin et ce jusqu'à ce que le besoin de robins devienne globalement inférieur au besoin d'argent.

### **La criminalité se réduirait dans des proportions très sensibles**

- D'abord parce que ses causes principales, la pauvreté et l'exclusion sociale, disparaîtraient.
- Ensuite parce que sa motivation, quand elle est liée à l'argent, subirait une baisse d'environ 50% puisque sa rentabilité serait diminuée d'autant. Beaucoup estimeront que le jeu n'en vaut plus la chandelle car, identifiés ou non, les coupables sont de toutes manières sanctionnés.
- Et enfin parce que, cette diminution de la criminalité étant obtenue non seulement sans frais supplémentaires mais encore avec une participation aux frais des délinquants, le simple maintien au niveau actuel des budgets de police autorisera une plus grande efficacité sur le nombre restreint des délits restants.

### **L'écologie et le respect de la santé du consommateur y gagneraient**

- Grâce à la transmutation en robins des coûts en argent consentis en vertu du principe de précaution écologique
- Grâce à la responsabilisation accrue par le caractère nominatif du robin
- Grâce à l'effet dissuasif de la majoration du prix en robins des produits dangereux, toxiques ou résultant d'un saccage de la nature.

### **Le système tendrait perpétuellement vers l'équilibre**

- Pour peu que le besoin de robins reste au niveau individuel égal au besoin d'argent, et c'est à cela que les calculs initiaux doivent tendre, le souci d'équilibre individuel sera le garant de l'équilibre collectif. C'est l'application à l'économie du principe des vases communicants. Quand les besoins humains sont satisfaits, la demande de robins faiblit parce qu'ils sont déjà largement distribués et l'argent redevient plus désirable, quand la rentabilité globale augmente, il y a de nouveau plus d'argent que de robins et celui-ci retrouve son attrait.

### **Le système assurerait un rapide développement du Tiers Monde**

- L'annulation de la dette du TM ne constituerait plus une perte mais une simple transmutation de monnaie

- L'exploitation de la main d'œuvre du TM n'aurait plus de raison d'être, le gain en argent qu'elle procurerait serait compensé par une perte en robins ;
- Le coup de pouce du robin au commerce équitable conduirait à la généralisation de ce dernier
- Les dons aux ONG actives dans les PVD étant rémunérés en robins, les surplus du Nord aboutiraient au Sud
- Les entreprises auraient intérêt à augmenter leur chiffre d'affaires par des implantations au sud avec engagement de personnel local aux barèmes du Nord pour gagner des robins dans un premier temps et de l'argent dans un second temps en profitant du pouvoir d'achat accru de ces populations.
- De la même manière que pour la faim dans le monde (voir plus haut), les capitaux dormants de la bulle financière trouveront à s'employer dans le secteur santé des PVD et dans les infrastructures en général.

### **Le système ne bousculerait pas la hiérarchie établie**

- La possession de capitaux autorise un gain en robins proportionnel à ceux-ci et permet donc un équilibre argent-robins à un niveau supérieur à d'autres et ce, sans plafond. Le système n'est donc pas égalitaire mais équilibré en ce sens qu'il ne creuse pas davantage le fossé entre riches et pauvres après l'avoir réduit d'environ 50%.
- Il aurait l'avantage de résoudre les problèmes épineux de notre époque sans révolution ni expropriation en maintenant et même en augmentant la liberté individuelle, s'inscrivant ainsi dans le cours d'une mondialisation qui, devenant aussi sociale, n'aurait plus de raison d'être combattue.
- Ce serait sans doute la seule manière intelligente de vaincre le terrorisme qui s'enracine dans les frustrations de l'humanité.

### **Le système élargirait le champ des « possibles »**

Dans la société à une seule valeur de référence que nous connaissons, quand les Hommes sont d'accord pour estimer souhaitable pour le bien commun d'entreprendre tels ou tels travaux, ce qui peut encore s'y opposer, c'est une contrainte de budget. L'argent s'est donc érigé en maître absolu alors qu'il n'existe aucune raison naturelle pour qu'il en soit ainsi.

La nature, en effet, ne se fait pas payer pour les ressources qu'elle nous offre. Seuls les humains se font payer pour exploiter au profit d'autres humains les ressources de la nature, puis les outils et autres produits manufacturés réalisés grâce à ces dernières. Mais le mode de paiement, c'est à dire la monnaie, n'a aucune importance intrinsèque. Seule compte la confiance de celui qui la reçoit dans le pouvoir d'achat de cette monnaie.

Il n'y a, a priori, aucune raison de penser qu'un paiement en robins jouisse d'une moindre confiance qu'un paiement en argent dès lors que les deux monnaies sont nécessaires au pouvoir d'achat. Si les hommes sont d'accord pour estimer souhaitables tels ou tels travaux, rien ne peut donc logiquement s'opposer à leur réalisation.

Pour contredire le raisonnement qui précède, certains avanceront que les ressources naturelles ont des limites (elles ne sont d'ailleurs pas encore atteintes et rien ne dit que la technologie ne pourra pas les reculer) et que, le gâteau n'étant pas extensible, la confiance dans la monnaie ne se justifie que si la monnaie en circulation correspond à la valeur des biens disponibles.

Précisément, s'agissant d'argent, l'évocation de risques de récession ou de krach économique suffit à démontrer que la confiance n'est pas absolue. Parce que justement il y a beaucoup plus d'argent que de biens disponibles. Sans les marchés virtuels qui s'effondreraient en cas de krach économique, nous connaîtrions, du fait de notre système de création monétaire, une inflation monstrueuse. Nous vivons sur une poudrière.

Or, l'introduction du robin comme monnaie complétive n'est pas du tout l'équivalent d'une fausse monnaie susceptible d'augmenter l'inflation, ce qui serait le cas si le robin pouvait remplacer l'argent dans le pouvoir d'achat, mais au contraire un outil de déflation ou de régulation qui diminuera certes la confiance en l'argent seul (puisque celui ci n'est plus utile qu'à l'achat de produits et services de première nécessité) mais renforcera la confiance dans le couple « argent-robin », l'équilibre des vases communicants faisant fondre l'excédent de la première monnaie jusqu'au niveau des biens et services redistribués .

C'est l'objet de cette étude que de le démontrer par des calculs et des simulations confrontant l'hypothèse du robin à toutes les éventualités pour aboutir à un tableau comparatif avec les réactions du système actuel aux mêmes éventualités.

## **Coût de l'étude**

La démarche préalable à cette étude est de déterminer son intérêt ; son processus, sa durée, ses étapes intermédiaires, ses besoins en matériel et en compétences et son coût afin d'en obtenir le financement.

Il va de soi qu'auteur de ce projet de société auquel j'ai réfléchi depuis plusieurs années, je tiens à y être associé et, dans l'éventualité où elle ferait appel à des ressources humaines internationales, à y associer aussi un ami français acquis à cette idée. Ceci devrait être pris en compte dans le coût à financer.

Cette démarche préliminaire ayant aussi un coût à financer, merci de bien vouloir me le mentionner avec une appréciation sur l'intérêt d'une telle étude et une lettre de motivation personnelle.

